



**Conseil Communautaire**  
**15 mars 2018**  
**Abergement-la-Ronce – 18h30**

## **DÉLIBÉRATION**

Nombre de conseillers en exercice : 84  
Nombre de délégués titulaires ou suppléants présents : 65  
Nombre de procurations : 14  
Nombre de votants : 79  
Date de la convocation : 09 mars 2018  
Date de publication : 23 mars 2018

### **GRAND DOLE**

**Communauté d'agglomération**

Place de l'Europe  
BP 458 – 39109 DOLE CEDEX  
Tel 03.84.79.78.40  
Fax 03.84.79.78.43  
info@grand-dole.fr  
www.grand-dole.fr

#### **Référence**

N°GD 33/18

#### **Objet**

Service de remplacement de personnel de la CAGD –  
Convention de prestation de services

#### **Secrétaire de séance**

Jacques LAGNIEN

#### **Rapporteur :**

Jean THUREL

**Délégués présents (titulaires et éventuellement suppléants) :** JL Bouchard, D. Bernardin, JM. Mignot, B. Guerrin, B. Chevaux, G. Soldavini, JC Robert, R. Pouthier suppléé par M. Myotte-Duquet, B. Negrello, G. Fumey, O. Meugin, D. Michaud, P. Verne, P. Blanchet, R. Foret, JC Lab, G. Chauchefoin, A. Albertini, C. Crétet, M. Giniès, F. Barthoulot, C. Bourgeois-République, S. Champanhet, JP Cuinet, I. Delaine, F. Dray, T. Druet, JP. Fichère, JB. Gagnoux, J. Gruet, A. Hamdaoui, N. Jeannet, S. Kayi, JP Lefèvre, I. Mangin, S. Marchand, C. Nonnotte-Bouton, J. Péchinot, JM Sermier, S. Calinon, JL. Croiserat, F. Macard, L. Bernier, J. Lombard, G. Jeannerod, A. Diebolt, J. Thurel, P. Jacquot, A. Courderot, D. Troncin, M. Jacquot, D. Chevalier, D. Baudard, D. Pernin, E. Saget, F. David, G. Fernoux-Coutenet, J. Regard, C. François, G. Coutrot suppléé par G. Ginet, JM. Daubigny, J. Drouhain, C. Hanrard, P. Tournier, M. Hoffmann.

#### **Délégués absents ayant donné procuration :**

M. Berthaud à J. Gruet, C. Demortier à C. Nonnotte-Bouton, D. Germond à JB Gagnoux, I. Girod à JM. Sermier, S. Hédin à L. Bernier, P. Jaboviste à JP. Cuinet, P. Jobez à N. Jeannet, E. Schlegel à F. Dray, I. Voutquenne à S. Marchand, JC. Wambst à F. Barthoulot, M. Henry à JP Lefèvre, J. Dayet à J. Péchinot, M. Boué à J. Drouhain, R. Curly à G. Chauchefoin.

#### **Délégués absents non suppléés et non représentés :**

A. Douzenel, H. Prat, C. Mathez, V. Chevriaut, J. Lagnien.

Depuis 2015, la Communauté d'Agglomération du Grand Dole propose à ses communes membres un service de remplacement de personnel, afin de pallier à l'absence ponctuelle d'agents communaux.

La commune de Villette-les-Dole ayant un besoin en matière de personnel en raison du départ à la retraite de sa secrétaire de mairie, la Communauté d'Agglomération du Grand Dole propose de mettre à disposition de cette commune les moyens nécessaires au bon fonctionnement de son service.

Un agent de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole assurera ainsi les missions concernées, pour le compte de la commune de Villette-les-Dole, à raison de 20 heures hebdomadaires, pour la période du 1<sup>er</sup> février 2018 au 31 décembre 2018.

Une convention de prestation de services prévoit notamment les modalités de remboursement des frais (rémunération et charges sociales, formation et frais de déplacement) et la durée de la prestation de services.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la convention de prestation de services avec la commune de VILLETTE-LES-DOLE annexée à la présente délibération,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer ladite convention.

Les crédits nécessaires seront inscrits en dépenses et en recettes au budget primitif 2018.

Fait à Abergement-la-Ronce,  
Le 15 mars 2018  
Le Président, Jean-Pascal FICHERE,

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Direction Pilotage et Coordination
- Pôle MR / Direction des Finances
- Pôle MR / Direction des Ressources Humaines
- Trésorerie Principale
- Commune de Villette-les-Dole

